

LÉVESQUE-ST-LOUIS, JÉRÉMIE. *Retracer le territoire, tracer le pays. L'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p. ISBN 978-2-7663-0280-2

Diane Joly

Volume 22, 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1114201ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1114201ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Joly, D. (2024). Compte rendu de [LÉVESQUE-ST-LOUIS, JÉRÉMIE. *Retracer le territoire, tracer le pays. L'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p. ISBN 978-2-7663-0280-2]. *Rabaska*, 22, 359–360. <https://doi.org/10.7202/1114201ar>

assuré que je ne m’y essaierai pas ! Et si, par un heureux hasard, la grande aventure de l’art paléolithique était la réponse anticipée au souhait du vieil Horace : *Exegi monumentum aere perennius* ? « J’ai achevé un monument plus durable que l’airain. »

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

LÉVESQUE-ST-LOUIS, JÉRÉMIE. *Retracer le territoire, tracer le pays. L’arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*. Québec, Presses de l’Université Laval, 2023, 172 p. ISBN 978-2-7663-0280-2.

Cette étude fait suite au mémoire de maîtrise de l’auteur sur l’œuvre de l’arpenteur-géomètre Joseph Bouchette. La période étudiée commence au lendemain de la signature de l’Acte constitutionnel de 1791 qui divise le territoire en deux. Elle se termine lorsque Bouchette prend sa retraite en 1840. À cette époque, le rôle de l’arpenteur général est de rendre compte de l’état du pays. C’est un métier physiquement difficile qu’il éprouve lors d’un périple remarquable en 1824 où il parcourt champs, forêts et rivières du Haut-Canada sur une distance de 1 250 kilomètres. Pendant ce voyage, Bouchette rédige des descriptions exhaustives sur le développement du pays et de ses infrastructures, les constructions, les cultures et le bétail, tout en mesurant le tout. Selon l’auteur, cette démarche n’est pas fortuite, car elle vise, pour la nouvelle autorité en place, à s’imposer dans l’espace, à se l’approprier et à l’exploiter. De même, une fois ces connaissances acquises, l’État est en mesure d’organiser le territoire.

L’étude comprend trois chapitres. L’auteur trace d’abord le portrait social et professionnel de Bouchette. Il explique ensuite les dynamiques administratives, légales et économiques de l’Empire et comment s’inscrit l’œuvre de l’arpenteur dans ce contexte. Enfin, il présente le travail d’arpentage sur le terrain.

Joseph Bouchette naît à Québec en 1774 dans une famille francophone qui est fidèle à la couronne. Il est à la fois arpenteur-géomètre, militaire et administrateur public. Doué pour le dessin et l’observation, et sans doute parce que son oncle Samuel Johannes Holland est l’arpenteur général, il est initié dès l’âge de 14 ans au métier d’arpenteur. À 16 ans, il est dessinateur adjoint au Bureau de l’arpenteur général où il effectue des copies de plans et de cartes. Il quitte rapidement cet emploi, s’engage dans la Marine et œuvre dans la région des Grands Lacs. En 1794, il est second lieutenant, mais retourne au Bureau de l’arpenteur général dès 1796. Il remplace officieusement son oncle lors de son décès en 1801, et son poste est officialisé en 1803.

Les méthodes et approches pour l'arpentage du territoire émanent directement de Londres. Pour les Anglais, l'acquisition de ces colonies passe par l'arpentage et celui-ci doit être effectué dans l'ensemble des terres de l'Empire. Fortes de ces informations détaillées, les autorités ont ainsi adopté des politiques en tenant compte de spécificités locales telles que la langue, la culture, la pratique religieuse, l'ethnicité, la géographie, le peuplement, les ressources naturelles disponibles et le potentiel commercial.

Les arpenteurs bornent les territoires et l'autorité de l'arpenteur général relève directement de Londres. L'arpenteur général choisit, engage et supervise le travail des arpenteurs subalternes. Ces derniers sont formés en géométrie et en trigonométrie. Ils doivent aussi suivre un stage avec un arpenteur expérimenté. Situé à Québec, le Bureau de l'arpenteur général est un centre de documentation, où sont conservés les rapports, cartes et plans du Bas-Canada, et un lieu de travail dynamique avec des ateliers et des bureaux où des adjoints copient cartes et rapports. C'est également de ce lieu que sont coordonnés les travaux sur le terrain. Le mandat typique de l'arpenteur adjoint est de « constater la nature, la description, les traits principaux et la face du pays ». Ce dernier reçoit une commande avec des indications sur le salaire et le budget alloué, le territoire à examiner, les mesures à prendre, le bornage avec des piquets numérotés et la production d'un plan à l'échelle. Au bureau de Québec, il supervise également la reproduction en quatre copies de ses cartes et rapports. Bouchette approuve et signe le tout, une fois le mandat terminé.

L'auteur souligne l'importante contribution des arpenteurs lorsqu'ils jouent un rôle d'explorateurs en parcourant l'arrière-pays encore peu exploré. Leurs observations détaillées permettent de jauger le potentiel d'exploitation de nouvelles ressources et la capacité de ces régions à accueillir une nouvelle population.

Joseph Bouchette prend sa retraite en 1840, un peu avant son décès. Il sera le dernier arpenteur général au pays. Par la suite, le Bureau de l'arpenteur sera absorbé par le Bureau des terres de la Couronne et la responsabilité des arpenteurs publics se limitera à mesurer des propriétés foncières.

Le livre de Jérémie Lévesque-St-Louis fait entrer le lecteur dans l'univers fascinant de l'arpentage à une époque où le pays se construit au sein de l'Empire britannique. Fidèle à la couronne et choyé par elle, toute l'œuvre de Bouchette s'inscrit dans une volonté de favoriser les intérêts de l'Empire dans le nouveau pays.

DIANE JOLY

Société québécoise d'ethnologie